

L'Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"
 Deschamps Rd A 114 595 St-Denis

Vol. XVII, No. 3 Montréal, Mars 1911. 50 cts par an

L'ALLIANCE NATIONALE

PUBLIÉE PAR
 LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
 "L'ALLIANCE NATIONALE"
 A MONTREAL
 57, Avenue Viger B. P. Boite 2172
 Téléphone Bell : Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. Bruchési Président Honoraire
 M. le Chanoine G. Gauthier, Aumônier

BUREAU EXECUTIF

Les-Arsène Lavallée C. R.	Président Général
Jos. Contant,	Ancien Prés. Général
A.-G.-H. Béique M. D.,	1er V.-Prés. gén.
P.-C. Laberge I. C.,	2ème V.-Prés. gén.
Georges Monet,	Secrétaire Général
A. St.-Cyr	Trésorier Général
Théo. Cypihot M. D.,	Médecin en Chef
S. Beaudin, C. R.,	Aviseur Légal
Eug.-H. Godin,	Directeur
Ernest Brossard,	Directeur
L.-O. Dauray, N. P.,	Directeur
Frs Fauteux,	Directeur
P.-H. Bédard, M. D.,	Directeur

Département d'Organisation et d'Inspection
 Chs Duquette, Inspecteur en Chef
 Cam. Manseau, Inspecteur
 G.-H. Vaillancourt, Organisateur

PLACEMENTS

A. ST-CYR, Trésorier Général
 Heures de Bureau : 11½ A. M. à 12½ P. M.
 Percepteur (Art. 182)
 M. JODOIN, 57, AVENUE VIGER
 MONTREAL

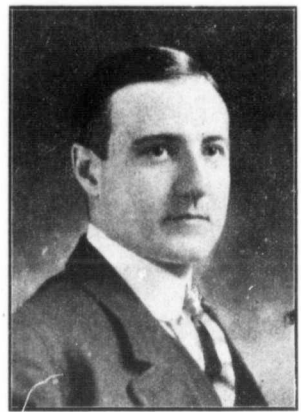
AVIS

A ceux qui désirent recevoir la revue.

Prête de noter que la revue n'est maintenant expédiée qu'aux officiers du Conseil Général, aux officiers de cercles, ainsi qu'aux sociétaires qui désirent la recevoir et qui en font la demande au Secrétaire Général, en fournissant leur nom, leur adresse et le nom du cercle auquel ils appartiennent.

Qu'on veuille bien prendre note de cet important avis et que les sociétaires écrivent sans taxer, s'ils veulent que leurs noms soient inscrits sur nos listes d'adresses.

M. FERNAND J. BROUSSEAU
 Le nouveau maire du Sault-au-Récollet



M. Fernand J. Brousseau, qui vient d'être appelé à cette importante fonction est l'un de nos dévoués officiers de cercle.
 Nos félicitations à l'occasion de ce beau succès.

POURQUOI S'ASSURER ?

En l'an du Seigneur, mil neuf cent onze, il faut encore enfoncer ce clou, poser cette question... Oh! beaucoup moins qu'autrefois... L'apathie pour l'assurance-vie a diminué presque autant que la crainte qu'on entretenait contre les caisses d'épargne dans un certain milieu. Cependant, il y a encore du chemin à faire.
 De ceux que nous entendons refuser d'assurer leur vie, viennent des raisons trop variées pour que nous puissions les énumérer toutes en un court article. Il suffira donc d'en relever quelques-unes: les principales, les plus générales.

Les uns disent: "J'ai des moyens, je laisserai mes héritiers à l'aise, peut-être riches."

Evidemment les riches ou les presque riches d'ici n'ont pas la mentalité des riches des États-Unis, sans contredit le pays le plus pratique en matières de finance.

Chez nos voisins, plus on est riche, plus fortement on assure sa vie. Vous n'avez qu'à lire les journaux pour vous en convaincre.

Ces gens-là ne voient rien de plus fragile que les fortunes existantes; les leçons du passé sont là pour leur démontrer que millions acquis ne sont pas toujours millions de tout repos; que l'avenir est incertain même pour les financiers.

D'autres répondent: "Ceux qui resteront s'arrangeront comme ils pourront." Voilà du parfait égoïsme n'est-ce pas?

Que serait l'humanité si on ne combattait pas ce penchant à l'égoïsme? Le monde serait com-

posé de coeurs secs qui renieraient toute obligation, tout devoir envers autrui, envers l'épouse dévouée, envers les enfants qui dépendent d'eux, envers leurs parents ou infirmes qui ont tant fait de sacrifices pour eux. Ce serait la négation de l'amour du prochain, des faibles surtout, amour que d'ailleurs nous enseignent les textes les plus sacrés. Avec ce principe: "que les autres s'arrangent" l'humanité n'aurait jamais progressé et la misère ferait de tristes ravages ici-bas.

D'autres refusent de s'assurer parce qu'ils sont trop pauvres. Or voilà précisément les gens qui doivent considérer l'assurance-vie comme une obligation inéluctable envers eux-mêmes et ceux dont ils sont le soutien.

Ils gagnent trop peu pour songer à accumuler sou par sou et dollar par dollar, une réserve suffisante. La mort peut d'ailleurs arriver quand ils n'auront de côté qu'une somme dérisoire.

Eh bien! c'est justement à cause de cet état de choses qu'on a créé les mutualités. Dès la première contribution payée, ces gens peuvent se dire: "Je vaux tant".

Et ce tant, acquis tout d'un coup, spontanément, il leur eut fallu pour l'amasser un nombre d'années souvent décourageant rien que d'y penser.

Un père de famille, non mutualiste, admettait devant nous la valeur de ce raisonnement, "mais, disait-il, je ne parviendrais pas à trouver, chaque mois, de quoi payer mes cotisations."

Or ce père de famille dépense en amusements frivoles parfois même nuisibles, trois fois la somme que lui coûterait son certificat.

Plus que cela, il ne demeure qu'à une demie-heure de marche de son atelier, néanmoins il prend régulièrement le tramway, matin et soir.

Enfin, il dépense pour ses habits et ceux de sa femme des sommes qui pourraient être beaucoup moindres. Et c'est un tel homme qui prétend ne pouvoir s'assurer! C'est un tel chef de famille qui décèdera, quelque jour, sans laisser un seul sou à son épouse et à ses nombreux enfants!

Et cet exemple n'est pas unique. Il y a dans Montréal, dans Québec, dans toutes les villes, des milliers d'ouvriers qui sont dans ce cas.

Finira-t-on par leur faire comprendre le sens commun, par leur inoculer l'esprit de prévoyance et d'économie? Tous les mutualistes le croient.

Aussi est-ce à cette oeuvre noble et méritoire que s'attache l'Alliance Nationale et les associations sœurs et les résultats merveilleux qu'elle a obtenus jusqu'à présent sont un gage certain de ses succès futurs.

ENCYCLOPEDIE

Le courant électrique fait sept fois le tour de la terre en une seconde. Il mettrait huit minutes pour atteindre le soleil (148,491,880 kilomètres), et quatre ans pour arriver à l'étoile "Alpha" (Centaur), la plus voisine de notre système, soit 8,603,000,000,000 de lieues.

CONDOLEANCES

BUREAU EXECUTIF. — Extrait des minutes de l'assemblée du 27 février :

"Il est proposé et résolu unanimement :
 "Les membres du Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale ont appris avec peine la mort de Madame Emma Blouin, épouse de M. Oscar Lavallée, Président de l'Union St-Pierre ;
 "Ils désirent profiter de cette occasion, pour offrir à ce dernier et à sa famille leurs profondes sympathies dans la grande épreuve qui les atteint
 "Ils prient également leur Président Général, M. L. - A. Lavallée et les membres de sa famille d'accepter dans cette douloureuse circonstance, leurs condoléances les plus sincères."

CERCLES.

Les cercles ci-après ont adopté des résolutions de condoléances en faveur des personnes mentionnées ci-dessous :

Cl. St-Charles No 10.—A Mme F. X. Chagnon, à l'occasion du décès de ce dernier ; à M. J. B. Gagnier, à l'occasion du décès de son frère ; à M. Jos. Vincent, à l'occasion du décès de son beau-frère ; à MM. Joseph et Alexandre Lamoureux, à l'occasion du décès de leur père.

Cl. Jeanne d'Arc, No 53.—A M. C. M. A. Millette, à l'occasion du décès de son frère. A. M. Z. Meloche et R. Aumais, à l'occasion du décès d'un membre de leur famille.

Cl. Trifluvien No 124.—A la famille de feu Louis Leclerc à l'occasion du décès de ce dernier.

Cl. Jacques-Cartier, No 49.—A la famille de feu Ernest Schetagne, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cl. Lanoraie, No 71.—A M. Z. Picard et sa famille, à l'occasion du décès de sa fille.

Cl. Limoilou, No 168.—A M. P. Boucher, à l'occasion du décès de sa fille.

Cl. St-Valier, No 20.—A Mme Cléophas Audy, à l'occasion du décès de son mari. Et à M. J. A. Rochette, à l'occasion de la mort de son père.

Cl. Montmorency, No 325. A M. Philippe Larivé, à l'occasion du décès de son épouse.

Cl. Dorval, No 4.—A la famille de feu le Révérend Père Mathieu, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cl. Sacré-Coeur, No 6.—A la famille de feu O. J. P. Paradis, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cl. St-Georges, No 69.—A Madame Olivier Daoust, à l'occasion du décès de son mari. A M. A. Beaupré, à l'occasion de la mort de sa fille.

Cl. Delorimier, No 112.—A M. J. R. Picard, M.D., à l'occasion de la mort de sa soeur A. M. Aimé Taillon, à l'occasion du décès de sa belle-soeur. A M. Emile Guyon, à l'occasion du décès de sa belle-mère.

Cl. Champlain, No 108.—A la famille de M. Chs. DeGuise, à l'occasion du décès de ce dernier.

DEMANDE D'EMPLOI
PAR UN DE NOS MEMBRES

M. Charles Maillé, 45, 5ème avenue, Viauville, désirerait avoir de l'emploi, comme collecteur dans une assurance-vie.

FELICITATIONS

Le Cercle St-Casimir No 82, offre des félicitations à M. et à Mme N. Henry Tardif, à l'occasion de leur récent mariage.

UN REGIME DE VIE

Comment les employés de bureau peuvent conserver leur santé.

La grande misère des employés de bureau, c'est le défaut d'exercice, le manque d'air, et par suite les migraines, maux d'estomac, etc.

Oh! si nous pouvions toujours vivre à la campagne, si les vacances pouvaient se continuer tout le long de l'année. Comme c'est malheureusement impossible, voici, d'après un docteur ami du "Temps", un régime de vie qui remplacera en partie le bon air de la campagne et aidera à chasser les maladies, et à donner à tous, force, vigueur et santé.

Au lever, commencer la toilette par s'éponger abondamment le haut du corps, quand on ne peut prendre un bain complet. Commencer par l'eau tiède et que l'on remplace graduellement par de l'eau plus froide, jusqu'à l'eau glacée si possible. S'essuyer bien sec avec une serviette rude, endosser un vêtement chaud, ouvrir la fenêtre toute grande, s'y adosser et faire les exercices respiratoires suivants : Se mettre le dos à la fenêtre, et faire entrer l'air dans les poumons, par les narines, ayant la bouche bien fermée ; retenir la respiration et compter quatre ; puis renvoyer l'air, encore par les narines, en comptant sept. Faire cet exercice une dizaine de fois. Plaçant maintenant la figure à la fenêtre, tenir la tête bien droite, et les épaules en arrière, mettre les mains bien appuyées sur les hanches, faire entrer l'air par la bouche bien avant dans les poumons, retenir la respiration et compter quatre, puis renvoyer l'air en comptant sept. Répéter ce mouvement six fois au moins.

Se tenir debout bien droit, les bras pendants puis relever les bras au-dessus de la tête, et maintenant faire entrer l'air par les narines en comptant quatre, et renvoyer en comptant sept. Cet exercice six fois.

Prendre ensuite un verre d'eau bien chaude dans laquelle on aura fait dissoudre une cuillerée de soda. Cela garantit contre la constipation et donne un teint frais.

Discontinuer le soda de temps à autre et le remplacer par un simple verre de limonade, non sucré.

Marcher le plus vite possible en allant au bureau ou en revenant.

Se tenir toujours assis bien droit devant son pupitre ; les deux pieds touchant la terre, et en évitant de pencher le corps d'un côté ou l'autre.

De retour à la maison changer de vêtements, surtout de chaussures.

Avant de coucher prendre une tasse d'eau chaude et dormir la fenêtre grande ouverte tant qu'il ne fait pas trop froid.

Avant de s'endormir chasser de sa tête toute idée du travail ou des occupations de la journée.

ENCYCLOPEDIE

La courtoisie est une tradition et une qualité nationale, dans le nord de l'Europe. A chaque rencontre, en s'abordant, la conversation commence par cette formule : "Soyez assez bon", et en se quittant par "Adieu". Après un déjeuner ou un dîner, les invités s'approchent de la maîtresse de la maison en disant : "Merci pour le repas", et se saluent entre eux par cette formule : "Soyez le bienvenu". En Danemark, on dit : "Bien vous advienne. Que cela vous profite."

COMMENT FORMER LE CARACTERE DE L'ENFANT

Faire la culture du caractère, c'est aider l'enfant à développer ses bonnes inclinations et à combattre les mauvaises, en un mot à corriger ses défauts et à pratiquer les vertus morales et naturelles.

Les défauts sont des maladies morales de gravité diverse, auxquels l'éducateur doit opposer des remèdes appropriés. Chaque défaut comme chaque maladie, demande son remède spécifique et son traitement. On ne guérit pas par les mêmes procédés les penchants à l'orgueil et à la paresse, au mensonge et à l'empêtement.

Corriger l'enfant de ses défauts doit être l'une des principales occupations de l'éducateur.

Un des défauts les plus populaires de l'enfance, c'est la légèreté. Il y a chez les enfants deux sortes de légèreté ; l'une naît de l'âge, et l'autre, plus grave et qui a sa source dans l'absence de qualités sérieuses, met l'enfant en état de ne tenir aucune bonne résolution. Soyez patient et modéré dans la répression de l'une et de l'autre forme de défaut ; car à trop tenir l'enfant léger, vous risquez de le rendre méchant. Il convient que vous fermiez parfois les yeux sur quelques-unes de ses étourderies irréfléchies afin de vous ménager une autorité efficace pour réprimer ses fautes plus volontaires.

Un autre défaut ordinaire à l'enfant, c'est le penchant au mensonge. Cependant il n'y a pas de qualité que l'on doive développer avec plus de soin chez les enfants que la droiture et l'amour de la vérité ainsi que la fidélité à la parole donnée.

Sans la franchise et la loyauté peut-il avoir une vie honorable ?

L'éducateur ne doit donner de repos que lorsqu'il a su inspirer aux enfants une grande horreur du mensonge. C'est une pratique salubre de pardonner parfois une faute avouée sans détour, en considération de la noblesse de caractère et de courage qu'a montrée le coupable en convenant de ses torts.

Vous aurez encore à combattre, avec méthode et constance, le respect humain qui guette l'enfant à son entrée dans la vie sociale, la jalousie et la manie du dénigrement, le penchant à la moquerie et à la taquinerie la mollesse et la paresse. Pour corriger ce défaut il ne faut pas oublier que le désir d'être agréable à ses parents, c'est pour l'enfant un puissant stimulant à corriger son indolence et sa paresse naturelles.

Aux esprits emportés et orgueilleux, il faut opposer le calme, la douceur, la fermeté la justice des procédés et s'efforcer de leur faire comprendre qu'autant la suffisance, la morgue et le dédain déprécient un jeune homme et une jeune fille et provoquent, en ceux qui vivent auprès d'eux, l'aversion et même le dégoût, autant la simplicité, la modestie et la bonté condescendant leur gagnent les coeurs.

ENCYCLOPEDIE

Dans l'expression : Avoir maille à partir avec quelqu'un, le mot "maille" représente une ancienne pièce de monnaie très petite, et en cuivre de la valeur d'un demi-denier. Elle était le synonyme d'obole, et c'est cette maille qu'il fallait partager (partir) ou disputer à quelqu'un.



H. Lamarche, S. A. et T. J. P. de Châteauvert, Prés. Cercle Napoléon, No. 27. F. Pepin, S.A. Cercle Ste-Marie de la Beauce, No. 99 Cercle Laflamme, No. 243 Cercle St-Elzéar No. 345 Cercle Béland, No. 130 CI St-Alphonse, No. 188

TABEAU D'HONNEUR

Noms des officiers et membres de cercles dont le travail de recrutement a été efficace durant les mois de janvier et février, 1911.

proposateur	Nom du cercle	No.	Nombre admis	proposateur	Nom du cercle	No.	Nombre admis
D. Darveau, Cl. St-Elzéar		345	19	J. A. Blais, Cl. Bréboeuf		312	1
H. Lamarche, Cl. Napoléon		275	15	J. A. Lapointe, Cl. St-Charles-Borromée		315	1
J. P. de Châteauvert, Cl. Royal		257	12	J. Charbonneau, Cl. Duquette		320	1
F. Pepin, Cl. Ste-Marie de la Beauce		99	8	F. H. Bédard, Cl. Duquette		320	1
*G. J. Renault, B. P. St-Vincent de Paul		277	8	J. P. de Châteauvert, Cl. Duquette		320	1
L. Johnson, Cl. Laflamme		243	7	C. E. Turcotte, Cl. Archambault		323	1
Art. Paquette, Cl. St-Elzéar		345	6	J. F. A. Gatién, Cl. St-Clément		324	1
J. E. LaBrosse, Cl. Béland		159	5	H. Huneau, Cl. Montmorency		325	1
Jos. Legendre, Cl. St-Alphonse		185	5	J. A. Trudel, Cl. St-Arsène		327	1
Alf. Morency, Cl. St-Pierre		8	4	J. N. Thibault, Cl. Duhamel		330	1
L. A. Lavallée, Cl. St-Jacques		13	4	T. H. Mahoney, Cl. Chateaubriand		333	1
Edmond Dugas, Cl. Joliette		17	4	A. Lafond, Cl. Chateaubriand		333	1
Wilfrid Loiselle, Cl. Salaberry		34	4	J. A. Vermette, Cl. Chateaubriand		333	1
L. P. St-Louis, Cl. Bruchési		135	4	A. Caillé, Cl. Briand		336	1
Nimé Ostigny, Cl. Boucherville		212	4	Nap. Magnan, Cl. Briand		336	1
Henri Cartier, Cl. Duhamel		330	4	Emile Laplante, Cl. Préfontaine		339	1
Art. Gagné, B. P. St-Adrien		21	3	J. A. Pelletier, Cl. Préfontaine		339	1
J. B. Plamondon, Cl. Laval		21	3	J. P. A. Bélanger, Cl. Guay		341	1
R. Picard, M.D., Cl. Delorimier		112	3	Lucien Quesnel, B. P. Cheneville		7	1
Zacharie Chagnon, Cl. Chénier		148	3	Jos. Raymond, B.P. LaPocatière		220	1
A. C. Demers, Cl. D'Yoville		233	3	Armand Renaud, B. P. St-Vincent de Paul		277	1
G. Martel, Cl. Rivière à Pierre		255	3	J. E. Beaulieu, B. P. Lambert Closse		295	1
Raoul Tremblay, Cl. Royal		257	3	Amédée Lavoie, Cl. St-Elzéar		345	1
A. St-Jean, Cl. Royal		257	3	T. Prévost, Cl. St-Elzéar		345	1
Thomas Turcotte, Cl. Mercier		271	3	A. Monette, Cl. St-Elzéar		345	1
Chs Daunais, Cl. Sacré-Coeur		6	2				
O Bougie, Cl. Sacré-Coeur		6	2				
D Dugas, Cl. St-Pierre		8	2				
Oscar Lavallée, Cl. St-Jacques		13	2				
V. A. Guérin, Cl. Laval		21	2				
Alfred Crowe, Cl. Laval		21	2				
J. D. Viau, Cl. Jeanne d'Arc		53	2				
Guillaume Gingras, Cl. N.-D. des Victoires		94	2				
J. E. Côté, Cl. Lévis		109	2				
Adéard Constantin, Cl. St-Edouard		125	2				
J. E. Brunelle, Cl. St-Ambroise		232	2				
L. G. Pinault, Cl. Restigouche		242	2				
J. W. Beupré, Cl. St-Philippe		244	2				
P. Tremblay, Cl. Rivière à Pierre		255	2				
A. Drouin, Cl. Royal		257	2				
J. A. Marcoux, Cl. Mercier		271	2				
J. E. Roy, Cl. Villery		311	2				
F. Charbonneau, Cl. St-Arsène		327	2				
Lucien Payrin, Cl. Chateaubriand		333	2				
N. Philibotte, Cl. Chateaubriand		333	2				
Jos. Galarneau, Cl. St-Elzéar		345	2				
E. Lemire, Cl. St-Joseph		1	1				
E. Leduc, Cl. St-Joseph		1	1				
Fabien Bouchard, Cl. St-Pierre		8	1				
H. Dubuc, Cl. St-Charles		10	1				
J. E. Dugal, Cl. St-Valier		20	1				
Jos. Thérié, Cl. St. Ls de Terrebonne		25	1				
Adjutor Frigault, Cl. St. Ls de Terrebonne		26	1				
J. H. Garceau, Cl. Hochelaga		29	1				
J. B. E. Magnan, Cl. Maskinongé		39	1				
Albini Fleurent, Cl. Sagard		48	1				
J. E. Pilon, Cl. Jeanne d'Arc		53	1				
Léon Faribault, Cl. Maisonneuve		61	1				
Henri Archambault, Cl. St-Gabriel		63	1				
Delphis Bleau, Cl. St-François-Xavier		65	1				
Joseph Poisson, Cl. St-Hyacinthe		67	1				
L. N. Cadioux de Courville, Cl. Charlemagne		73	1				
Louis McNulty, Cl. St-Jean		78	1				
H. Jasmin, Cl. St-Luc		90	1				
Césaire Gaudreau, Cl. St-Luc		90	1				
Joseph Poulin, Cl. Ste-Marie de la Beauce		99	1				
Alb. de Repentigny, Cl. Richelieu		102	1				
J. E. Rondeau, Cl. Champlain		108	1				
W. Dufort, Cl. St-Auguste		117	1				
Jos. Lebel, Cl. Garneau		118	1				
J. P. Jacob, Cl. St-Tite		119	1				
A. Meunier, Cl. Olivier		127	1				
J. A. Girard, Cl. Ste-Marie		146	1				
E. Daignault, Cl. Ste-Marie		146	1				
Ulric Leclerc, Cl. Chénier		148	1				
P. Barette, M.D., Cl. St-Jean-Baptiste		149	1				
H. Colletterte, Cl. St-Jean-Baptiste		149	1				
J. A. Lamarche, Cl. St-Jean-Baptiste		151	1				
G. G. Peltier, Cl. Edmonton		151	1				
Edouard DeGrange, Cl. Leclerc		158	1				
J. A. Boivin, Cl. Ste-Anastasie		161	1				
Aldéric Ouimet, Cl. Ste-Scholastique		162	1				
P. E. Rochon, Cl. Ste-Scholastique		162	1				
Luc Girard, Cl. St-Paul de G'Mère		165	1				
Arthur Demers, Cl. St-Nicolas		178	1				
Napoléon Mercier, Cl. Racine		182	1				
Benjamin Méthot, Cl. LeaGrdeur		188	1				
Charles Bergeron, Cl. Le Gardeur		188	1				
C. D. Paradis, M.D., Cl. St-Désiré		189	1				
J. B. Morin, Cl. St-Stanislas d'Ascot		200	1				
Elzéar Deveau, Cl. St-Vital		201	1				
Jos. Hébert, Cl. Lemoine		211	1				
J. A. Plamondon, Cl. Garde Champlain		222	1				
H. Chagnon, Cl. Viger		227	1				
J. O. A. Delisle, Cl. Roberval		235	1				
J. A. Mantha, Cl. Royal		257	1				
J. E. L. Miller, Cl. Royal		257	1				
O. Pérusse, Cl. Mercier		271	1				
Paul Rolland, Cl. Caillières		274	1				
Jos. Lauzons, Cl. Pointe-Claire		277	1				
L. M. Goupil, Cl. Ste-Flavie		280	1				
J. A. Boisvert, Cl. Nominique		287	1				
J. E. Trudel, Cl. Nominique		287	1				
M. Brouillette, Cl. Graton		289	1				
W. Chartrand, Cl. Tétraultville		296	1				
J. H. Beauchamp, Cl. Ste-Adèle		301	1				

Deux recruteurs distingués.



A. Huot, Cercle Dufournel, No. 305. E. Laberge, Cercle Dufournel, No. 305

ENCYCLOPEDIE

Larrey, chirurgien en chef de la grande armée napoléonienne, avait remarqué que les individus bruns, d'un tempérament bilioso-sanguin, originaires des contrées méridionales de l'Europe, résistaient mieux aux froids très rigoureux que les sujets blonds d'un tempérament lymphatique, originaires du Nord. Cette observation, contraire à l'opinion généralement reçue, a été confirmée par les faits. Ainsi, les Hollandais du 3e régiment de grenadiers périrent presque tous de froid en Russie, tandis que les deux autres régiments de grenadiers composés de méridionaux, conservèrent la majeure partie de leurs hommes.

*Sa photographie n'est pas arrivée en temps utile pour publication.

LES ECOLES BILINGUES
(Communiqué de l'Ouest)

Ci-après copie d'une résolution adoptée par le cercle Langevin No. 153 de l'Alliance Nationale qu'il nous a priés de publier dans notre revue :

1.—Considérant l'agitation qui se fait actuellement au sujet des écoles bilingues, les membres de l'Alliance Nationale, Cercle Langevin No. 153 protestent de toutes leurs forces contre les efforts de ceux qui veulent arracher peu à peu aux colons de l'Ouest leur langue maternelle tant à l'école qu'à l'église.

L'expérience des siècles atteste que la langue maternelle possède une pénétration plus touchante pour l'oreille de l'enfant que toute autre langue; et qu'elle constitue un puissant moyen d'action pour conserver dans la foi les diverses nationalités de cette contrée.

Nous avons fortement à coeur, dans l'intérêt même de nos enfants, qu'ils apprennent également avec soin l'anglais à l'école, et nous comprenons que dans le milieu où nous vivons, cette connaissance est une nécessité qui s'impose; mais l'étude de la langue anglaise, ne saurait exclure celle de la langue maternelle.

Pour nous, de race française, c'est avec un légitime orgueil que nous pouvons réclamer l'honneur d'avoir fourni aux prairies de l'Ouest les premiers apôtres de l'Evangile qui ont semé dans la Foi dont nous contemplons aujourd'hui la réconfortante germination et ouvert ce pays aux lumières de la civilisation.

Les durs sacrifices de nos pères dans la foi ont donné à notre langue une consécration spéciale et un droit acquis que nous ne saurions abdiquer.

2.—Tout en réclamant les droits de notre langue, nous applaudissons de tout coeur aux efforts que font les autres nationalités pour conserver ce précieux héritage de leur patrie respective, et nous croyons que l'harmonie si désirable entre les diverses nationalités groupées dans ce pays ne saurait exister sans ce respect mutuel pour un sentiment si noble et si légitime.

3.—Sa Grandeur Mgr Langevin, s'inspirant de la pensée de ses illustres prédécesseurs, ne s'est épargné aucun effort ni sacrifice d'argent pour donner à ses fidèles de nationalité différente, des prêtres, des écoles et des journaux de leur langue. Aussi bien, nous désirons protester énergiquement contre les attaques injustes et blessantes portées contre Sa Grandeur dans la presse anglaise et l'assurer que ces voix discordantes et isolées ne sont l'écho autorisé d'aucun groupe national de cet archidiocèse. Sincèrement attaché à sa nationalité comme il convient à tout bon patriote, Mgr Langevin honore et favorise ces mêmes sentiments chez les autres races. Les actes de sa carrière épiscopale offrent une éclatante réfutation aux odieuses calomnies auxquelles nous venons de référer.

4.—Nous désirons également assurer Sa Grandeur que nous protestons contre tout projet d'une université neutre comme dangereux pour la jeunesse catholique et opposé à l'enseignement de l'Eglise catholique.

5.—Nous désirons assurer Sa Grandeur que nous ne saurions jamais séparer sa cause de la nôtre. Les insultes portées contre notre chef spirituel nous frappent en pleine poitrine, et n'auront pour effet que de nous attacher davantage à la direction si orthodoxe et si pleine de justice et d'affection qu'elle donne à tous les fidèles de son diocèse.

L'ARBRE BAROMETRE

Ce végétal singulier n'est pas un prodige des forêts indiennes, une merveille des bois africains. C'est un arbre de nos pays, une curiosité botanique de nos climats.

Son nom? L'alisier — en latin "crataegus latifolia"; ses étonnantes propriétés ont été observées tout récemment par un jeune et modeste berger.

Voici le fait communiqué à la revue "Ciel et Terre" par M. le capitaine Dordu, commandant de l'école militaire de Bouillon, France. Se promenant dans les environs de cette localité, le capitaine grand amateur de météorologie, rencontre le garde forestier en train de faire sa tournée. La conversation s'engage sur les prévisions du temps.

"Un beau jour, raconte le garde, par un soleil radieux, un petit pâtre me déclare tout net qu'il pleuvra certainement dans la soirée.

—Et comment sais-tu cela?

—C'est bien simple. Voyez-vous sur la lisière de la forêt cet arbre dont les feuilles sont toutes blanches? Eh bien, ce matin, elles étaient vertes. J'ai souvent remarqué que lorsque l'arbre devient blanc, c'est un signe assuré de pluie."

Le garde s'approche de l'arbre prophétique et reconnaît un alisier. Deux heures après le temps se brouille et la pluie tombe par torrents. L'expérience est renouvelée maintes fois et jamais le baromètre végétal ne se trouve en défaut, — chose précieuse et rare pour un baromètre.

L'alisier a des feuilles vertes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous. Ces feuilles se retourneraient donc en cas de probabilité de pluie, comme ces jaquettes anglaises à deux faces et à deux couleurs, présentant un côté pour la poussière, un autre pour la pluie, tout en ne faisant qu'un seul et même habit.

L'alisier est un arbre charmant aux fleurs blanches et parfumées, aux fruits rouges et aigrelets, d'une saveur très agréable.

Il atteint 25 pieds de hauteur. Son port est élégant et gracieux. Rien de facile comme de se procurer cet ingénieux baroscope qui ne demande ni entretien ni réparation, ne se détraque jamais, mêle l'agréable à l'utile, contribue avec son curieux feuillage, ses jolies fleurs et ses fruits charmants, à l'ornement des parcs et des jardins. Plus pratique et plus sincère que le chêne de Dodone, il ne rend pas de ténébreux oracles, mais il annonce la pluie et le beau temps avec une certitude qui fut assez souvent étrangère aux calculs atmosphériques de feu Mathieu de la Drôme. Rien de sûr et clair comme les conseils de l'arbre avertisseur: ses feuilles sont-elles vertes, gardez votre canne. Sont-elles blanches, prenez votre parapluie.

Des deux côtés d'une feuille, l'un est toujours tourné vers le ciel, l'autre vers la terre. Si l'on maintient une branche dans une position contraire et forcée, de sorte que la lumière éclaire la face inférieure des feuilles, tandis que la face supérieure se trouvera dans l'ombre, un prodige s'accomplira: vous verrez bientôt la plante retourner ses feuilles et, par une torsion étonnante de leur base, en ramener la face supérieure à la lumière. Boscowitz, l'illustre auteur de *l'Ame de la Plante*, raconte que, dans ses nombreuses expériences, le grand naturaliste Bonnet a vu la même plante entreprendre quatorze fois la version de ses feuilles, d'abord avec une facilité

étonnante, ensuite avec des efforts pénibles et lents, presque douloureux. Quant à l'alisier-baromètre, il tourne et retourne ses feuilles avec l'aisance d'une personne qui ouvre ou qui ferme son parapluie.

Après l'arbre-baromètre, voici une fleur-horloge qui vient de prendre place au Jardin des Plantes. Découverte dans l'isthme de Tehuantepec, cette merveille botanique est blanche le matin, rouge à midi, bleue le soir: chères couleurs nationales dont je voudrais fleurir le corsage symbolique de l'Alsace et de la Lorraine.

Voici encore l'*Hibiscus mutabilis* des Indes, qui donne tout d'abord à sa fleur une teinte blanche, la colore en pourpre vers midi, et le soir, quand disparaît le soleil, transforme le pourpre en rouge éblouissant. Enfin la *Victoria regia*, cette féerie botanique de l'Exposition de 1890, qu'on a pu admirer dans les serres du palais du Brésil, porte des fleurs qui s'épanouissent toutes blanches, se colorent ensuite en rouge magnifique.

L'alisier, lui, ne donne pas l'heure, comme la fleur-horloge de Tehuantepec, l'*Hibiscus* et la *Victoria regia*; il prédit le temps. Ce qui le touche et l'intéresse, c'est le "côté d'où vient le vent". Très pratique, mais un peu caméléon, l'alisier retourne ses feuilles comme d'autres "retournent leur veste" aussitôt que le ciel se brouille et que le soleil disparaît aux horizons assombrés.

ACCUSES DE RECEPTION

Montréal, 8 février 1911.

M. G. Monet,

Sec. Gén.

Alliance Nationale.

Mon cher Monsieur,

J'accuse réception de votre chèque de \$1,000 en paiement du certificat de dotation de feu Ernest Schetagne. La promptitude du règlement et la simplicité de vos procédures constituent une recommandation auprès de ceux qui désirent prendre de l'assurance pour leur famille.

La courtoisie de votre bureau d'administration générale, est une autre raison plausible pour nous engager à s'assurer chez vous.

Ma famille vous est reconnaissante et vous prie d'accepter leurs remerciements les plus sincères. Nous souhaitons tout le succès possible à votre Société qui se plaît à soulager les orphelins.

Votre dévoué,

H. SCHETAGNE

Trois-Rivières, 17 janvier 1911.

A Messieurs les Officiers de

L'Alliance Nationale,
Cercle Trifluvial No 124,

Trois-Rivières.

Messieurs,

Le 25 courant par l'entremise de M. J. A. Pelletier, Substitut du Président Général de l'Alliance Nationale, je recevais un chèque de \$3,000 pour la réclamation que j'avais contre votre société en vertu du certificat de feu mon mari, Louis Leclerc, décédé le 26 décembre 1910. Ma réclamation était donc payée en moins de 30 jours et je dois reconnaître à la bonne administration de votre Cercle et surtout la promptitude du Bureau Exécutif auquel vous voudriez bien transmettre mes sincères remerciements.

Votre dévoué,

Mme MARIA VIVIER-LECLERC.

Rapport du Médecin en Chef

(Suite)

La contagion et l'infection offrent aussi un pourcentage notable comme agents propagateurs de la tuberculose. Il est admis par la profession médicale que la tuberculose est surtout une maladie contagieuse. Des statistiques nombreuses et des expériences concluantes sont fournies pour attester ce fait. Il faut donc se prémunir contre tout contact infecté par le germe et fuir en toute occasion ce qui pourrait faire éclore la bacille de la tuberculose. A cet effet, je recommande particulièrement à nos sociétaires de ne pas rechercher la compagnie des tuberculeux. Il ne faudra pas habiter sous le même toit et encore moins occuper une même chambre avec un tuberculeux. Une grande source de contagion et d'infection est l'habitation insalubre et l'atelier malsain. Nos gouvernants ne devraient pas tolérer les logis trop restreints et peu ventilés, les manufactures où les règles les plus élémentaires de l'hygiène sont ignorées. L'on devrait faire des inspections sévères et forcer les patrons à donner la quantité d'air pur et nécessaire pour que l'ouvrier ne soit pas affecté, par un atmosphère vicié. Que les logis, les ateliers soient vastes, élevés, bien aérés et qu'on y laisse entrer la lumière et le soleil; que l'on fournisse au public de l'eau pure et exempte de tout germe malfaisant; que les aliments soient sains. Il faudra aussi que les foyers contaminés subissent une sévère désinfection. Les autorités sanitaires devraient empêcher, par réglementation, de cracher sur la voie publique, dans les véhicules de transport publics. La profession médicale s'est prodiguée pour faire connaître les règles à suivre, afin d'empêcher la propagation de la tuberculose. Espérons que les sages conseils de nos hygiénistes seront mis à profit pour le plus grand bien de tous.

Il est des individus qui sont une source d'ennui pour la mutualité et qui semblent les mieux doués pour devenir tuberculeux. Je veux parler des intempérants. Il est reconnu, par des statistiques sérieuses, que l'alcoolisme est un des facteurs les plus puissants de la tuberculose. Je redoute surtout, le sujet qui, tous les jours de l'année, prend de quatre à cinq verres de boissons alcooliques. Je préfère de beaucoup celui qui s'enivre une à deux fois l'an et qui, le reste du temps est tempérant. Il est déjà assez difficile de courir un risque raisonnable sur la vie des individus, sans être obligé de compter avec leur moralité. Je conseille donc aux comités de régie et aux médecins examinateurs, d'être bien soigneux dans le choix de leurs membres et d'éliminer tout sujet faisant un usage régulier d'alcool.

Soyons en garde aussi contre les sujets au poids au-dessous de la moyenne. La force de résistance de ceux-ci, en présence de maladies graves, est souvent nulle et leur état physique n'inspire aucune confiance.

Les travaux intellectuels et physiques, lorsqu'ils sont prolongés et exagérés, offrent peu de garantie, en assurance. Ceux qui se surmènent sont pour la plupart destinés, dans un avenir plus ou moins éloigné, à voir leur peu de vitalité diminuer sous l'influence de la première maladie. Le moindre surmenage exerce une dépression défavorable, les rend neurasthéniques, nerveux et effectue lentement, mais sûrement, l'évolution de la tuberculose. Sachons que la tourmente des affaires, la vie intense, les veilles prolongées sont autant de causes propres à diminuer la force de résistance de notre organisme.

PREDISPOSITION HEREDITAIRE

Un autre facteur qu'il ne faudra pas considérer comme quantité négligeable et qui a conservé beaucoup d'adeptes est la prédisposition héréditaire, autrement dit le terrain préparé. C'est un fait reconnu que les "issus" de tuberculeux ne sont pas tous et ne deviennent pas tous tuberculeux, mais il faudra raisonnablement admettre qu'un terrain mauvais ne peut produire que des fruits douteux, sinon malsains. Peut-on s'attendre que des alcooliques, des syphilitiques, des cancéreux et des phthisiques procèdent des sujets forts et robustes? Ce serait le renversement des lois naturelles. Le sujet débile est le résultat d'une procréation douteuse. Invariablement l'écllosion se développe plus rapidement si l'issu du tuberculeux est exposé, par son genre de vie, son occupation et son manque de connaissance des lois de l'hygiène. D'ailleurs j'offre à votre appréciation le tableau suivant faisant voir le rôle que joue l'histoire de la famille dans son rapport avec la tuberculose. Encore ici, il ne faudra pas oublier que cette statistique ne peut servir que pour le but ci-haut mentionné, attendu que les membres qui ont leur histoire de famille entachée par la tuberculose, ne sont admis, pour la plupart qu'après l'âge de 30 ans.

Sur les 234 cas de tuberculose, 46 paraissent avoir pour cause la prédisposition héréditaire que je diviserai en deux catégories:

1.—Les tuberculeux dont l'histoire de famille est entachée par le cancer, le rhumatisme, la scrofule, la syphilis ou l'alcoolisme.

2.—Les tuberculeux dont l'histoire de famille relève de la cachexie tuberculeuse.

1er 22 cas
2e 24 cas

Il ne s'en suit pas que l'on doive rejeter tous les sujets ayant une histoire de famille avariée. Ce serait une grave injustice dans certains cas. Il y a des affections pulmonaires qui sont purement accidentelles et pour lesquelles il ne serait pas juste de faire souffrir les proches. Si un viveur, un alcoolique, un libertin a provoqué la tuberculose, il ne faudra pas que ses frères qui sont de bons sujets, des hommes tempérants et rangés, soient refusés. Chaque cas apporte une solution particulière qu'il faut bien peser, en considérant l'âge, l'occupation, le genre de vie, la sobriété, l'apparence générale et la force de résistance que le sujet peut apporter, advenant quelques maladies graves.

En résumé, cette question de la tuberculose est encore un problème difficile à résoudre et devra pour un temps indéfini attirer l'attention du monde savant. Puisque nous n'avons pas une médication certaine, nous devons nous servir de tous les moyens préventifs mis à notre disposition. Nos médecins-examineurs n'admettront que des sujets offrant les meilleures garanties morales et physiques. Ils devront faire un examen attentif de la cage thoracique et ils ausculteront avec soin ceux surtout qui auront déjà été atteints de pneumonie ou de pleurésie.

Les Affections du Coeur.—Le nombre de nos membres décédés d'une affection quelconque du coeur représente un pourcentage de 6. Ce chiffre assez élevé me porte à faire certaines remarques sur les causes qui peuvent affecter cet organe. J'ai constaté que plusieurs de nos cardiaques sont décédés peu d'années après leur admission. Aurait-on négligé, dans ces cas de faire un examen sérieux du coeur? Ou certaines maladies contractées quelque temps après l'admission, auraient-elles produit ces troubles cardiaques? Il

m'a été très difficile de me procurer des renseignements précis sur les causes déterminantes de ces affections du coeur. Dans la plupart des cas, le médecin est mandé trop tard et ne fait que constater la mort. Cependant, j'ai pu constater que plusieurs de ces cas avaient été causés par de l'indigestion, du surmenage, du rhumatisme articulaire et même l'alcoolisme.

Jusqu'à ces derniers temps, l'on attachait peu d'importance à l'histoire de famille où l'on rencontrait des cardiaques. Appuyé sur les données de nombreuses statistiques, il résulte qu'il est préférable de ne pas accepter de sujets dans l'histoire de famille desquels l'on rencontre deux ou plusieurs décès de cardiaques. Il en serait de même si le père et la mère de l'aspirant était mort jeune, d'affection du coeur.

Le Cancer.—Cette maladie est encore à l'étude et est l'objet de l'attention des savants. Il s'agit de déterminer si l'on doit considérer le cancer comme contagieux et s'il offre de la prédisposition héréditaire. L'on a mis de l'avant que c'était une maladie microbienne, mais cette théorie ne semble pas rencontrer beaucoup d'adeptes. Espérons que l'avenir nous réserve quelque chose de tangible. Nous avons eu 56 cancéreux représentant un pourcentage de 5.35. Le tableau suivant donne l'âge au décès:

18 à 25 ans	3	45 à 50 ans	9
25 à 30 ans	2	50 à 55 ans	9
30 à 35 ans	2	55 à 60 ans	14
35 à 40 ans	4	60 à 65 ans	7
40 à 45 ans	4	65 à 70 ans	2

Cette maladie s'est localisée de la manière suivante:

Bassin	4	Gorge	3
Cou	1	Intestins	8
Estomac	24	Langue	1
Foie	9	Maxillaire	6

Le cancer à l'estomac semble avoir la prépondérance. Les renseignements qui me sont donnés, veulent qu'il soit déterminé par des dyspepsies chroniques, de la gastrite ou des indigestions répétées et prolongées. Les cancers du maxillaire auraient été causés par la carie dentaire; d'autres sarcomes seraient le résultat du traumatisme.

Fèvre Typhoïde.—Successivement, depuis plusieurs années, nous avons été visités par la fièvre typhoïde à l'état épidémique. Nos grands centres, et plus particulièrement la cité de Montréal, en ont ressenti les effets funestes. Cette maladie étant contagieuse et infectieuse, il s'agirait de faire disparaître les causes qui la produisent. La plus probable serait la contamination de l'eau et du lait. Cette question ne peut être résolue que par les conseils municipaux et le bureau d'hygiène provincial. Espérons que l'épidémie qui a sévi cette année d'une manière si intense, fera solutionner le problème de la filtration de l'eau et de la pureté du lait distribué au public.

Maladies des Reins.—Je place dans cette catégorie l'albuminurie, le diabète, la néphrite et je constate une moyenne assez élevée de mortalité. Plusieurs décès sont survenus, peu d'années après l'admission des membres. L'examen de l'urine n'aurait-il pas été fait avec soin? La chose est bien probable, car il m'a été donné de constater que certains médecins examinateurs négligeaient de faire l'examen de l'urine. Rien de surprenant, alors, si les maladies des reins figurent dans le chiffre de la mortalité.

Accidents et Noyades.—J'ajoute noyade aux accidents, car la plupart des submersions ont eu

une cause tout à fait accidentelle. Plusieurs se sont noyés dans des accidents de pêche et de chasse. Les accidents, en général, sont le résultat de fracture du crâne, soit par une chute de voiture, soit au cours du travail, dans les moulins ou ailleurs; d'autres se sont fait tuer par des locomotives ou se sont fait frapper par des wagons sur la voie ferrée. J'ai constaté que plusieurs de ces accidents sont dus à l'imprudence ou à la négligence. Mais il me fait plaisir d'ajouter qu'à une exception près, tous nos membres défunts étaient sobres lors de l'accident.

Folie.—Voici encore un sujet qui devrait faire l'objet d'études sérieuses. Il me fait peine de constater que plusieurs cas de paralysie générale des aliénés sont dus aux conséquences de la syphilis et de l'alcoolisme; d'autres membres se sont vus atteints de folie à la suite de troubles financiers et domestiques. Il n'appert pas que l'influence héréditaire ait joué un rôle marquant dans ces cas d'aberration mentale. Chez deux individus, cependant, l'alcoolisme a déterminé des vertiges épileptiformes dont l'état morbide a été causé par l'usage immodéré des alcools.

Fausse Déclaration.—Il m'a été donné de constater que plusieurs sujets sont devenus des nôtres à la faveur de fausses déclarations, tant dans leur histoire personnelle que dans celle de leur famille. Dans certains cas, la preuve était difficile à faire, mais la conviction morale est tellement forte qu'elle nous permet d'affirmer que nous avons été fraudés. Plaider en justice, après la mort, paraît chose inutile et porte le public à croire que nous lésinons pour payer nos réclamations. Je crois que le meilleur moyen est d'éliminer de leur vivant tous les sociétaires qui se rendent coupables de fausses déclarations ou qui tentent d'abréger leur vie par une conduite répréhensible.

Les autres causes de mortalité, sont peu intéressantes au point de vue de la statistique et j'arrête ici mes commentaires, espérant que ce résumé vous aura fait connaître la situation de notre mortalité. L'avenir nous est donc favorable et nous fait escompter d'autres succès.

SUGGESTIONS

Dans le cours des deux dernières années, j'ai expédié 1941 lettres. Cette nombreuse correspondance a été nécessitée par l'émission de renseignements importants, soit dans l'examen médical ou dans les réclamations pour maladie ou pour décès. Il est difficile, et même impossible

d'approuver des documents si les renseignements principaux manquent. On ne saurait compiler des statistiques si les détails nécessaires sont omis. Je prierais donc Messieurs les officiers de cercles et Messieurs les médecins-examineurs de faciliter la tâche du médecin-réviseur, soit en remplissant correctement les formules qu'ils expédient, soit en évitant les termes équivoques, soit en fournissant diligemment tous documents qui se rapportent aux réclamations.

J'aviserai cette convention de ne pas laisser électif le poste de médecin-examineur des cercles, mais de charger le Bureau Exécutif de choisir et nommer ce médecin, à condition de recevoir à ce sujet toutes suggestions qui lui seront faites de la part des cercles. Je concours entièrement dans le projet d'amendement du Bureau Exécutif au sujet des paiements anticipés de bénéfice d'invalidité. Je crois que ce n'est que justice pour nos sociétaires.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier pour les marques de haute confiance qui m'ont été prodiguées surtout par mes collègues du Bureau Exécutif et par mes confrères de la Commission Médicale. Veuillez croire que j'apprécie grandement l'appui sympathique que vous m'avez accordé durant mon terme d'office et que je fais des vœux pour la prospérité constante de notre association.

THEO. CYPHOT,

Médecin en Chef.

ACCUSE DE RECEPTION

Ste-Scholastique, 22 janvier 1911.

Monsieur G. Monet,

Secrétaire Général,
Alliance Nationale,
Montréal.

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous remercier ainsi que les officiers du Cercle de Ste-Scholastique de l'empressement que vous avez mis à régler et à payer la police de feu mon mari Félix Joly, pour laquelle je viens de recevoir la somme de mille piastres. J'ai été très sensible aussi aux marques de sympathies des membres et officiers du Cercle de Ste-Scholastique et je tiens à le dire à leurs officiers supérieurs.

Veuillez me croire, Monsieur,
Votre dévouée,

ANNEZA SAUVE.

CONSEIL GENERAL
Etat Financier
AU 31 JANVIER 1911.

CAISSE DE DOTATION

Recettes	
Contributions	\$17,605.39
Intérêts, \$119.41	8
Balance	1,107,566.11
Total \$1,125,280.58	
Déboursés	
Bénéficiaires de membres décédés	8,000.00
Invalides \$1,000.00 — Pension, 70 ans	1,250.00
\$50.00	8
Cse. Gén. (5 p.c.), \$880.28	880.28
\$15.00	8
Divers	1,129,026.70
Balance	1,139,172.00
Total \$1,139,172.00	

CAISSE CENTRALE DES MALADES.

Recettes	
Contributions, etc., \$300.55	8
Intérêts	2,177.50
Balance	35,619.30
Total \$36,197.35	
Déboursés	
Indemnités, \$1,788.32 — Remboursement, \$6.00	8
Divers, \$..... — Cse Gén. (5 p.c.)	1,836.31
Balance	79.37
Total \$3,704.00	
Balance \$32,493.35	

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Recettes	
Dépôts, \$7,332.67 — Intérêts, \$1,051.00	8
Balance	8,283.07
Total \$16,666.74	
Déboursés	
Cercles	84,808.00
Balance	84,808.00
Total \$169,616.00	

CAISSE GENERALE

Recettes	
Cse. Dot. et Mld. (5 p.c.)	959.61
Rétribution, \$8,002.50 — Drt. et Hon.	8,207.30
\$238.00	407.30
Revue \$17.74 — Pourant, \$229.40	188.14
Assoc. Off. \$82.88 — Divers \$35.26	8
Balance	9,212.25
Total \$20,909.70	
Déboursés	
Poste, etc., \$59.22 — Papeterie, etc.	722.05
\$63.43	8
Loyer, \$51.91 — Salaires, Empl.	641.80
Bureau, \$39.65 — Off. Gén.	359.30
Divers, (Eur.) \$50.23 — Off. Gén.	750.00
(Rémun.) \$291.66	8
Fournitures, \$31.11 — Revue, \$2.81	714.00
Organisation, \$124.56 — Propagande,	550.30
\$89.50	8
Inspect., \$3,632.25 — Enquêtes, \$33.15	8
Remboursement — Divers,	8
Mobilier, — Session, C. G.,	8
Balance	3,792.14
Total \$12,222.08	

RESUME

Caisse de Dotation, surplus	\$1,129,026.70
Caisse des Malades, surplus	35,881.40
Caisse d'Epargne	81,503.66
Surplus de remise	402.30
Caisse Générale, découvert	2,509.70
Total \$1,247,603.36	

PLACEMENTS DE FONDS

Fabriques	53,115.50
Municipalités scolaires	57,355.61
Municipalités	81,503.66
Prêts Hypothécaires	86,720.00
Dépôt, Gouvernement N.B.	1,030,805.59
Banque Hochelaga, Provincial, National, Epargne et Eastern T.	10,000.00
Immeuble	9,186.83
Total \$1,247,603.36	

Attesté à Montréal, 31 janvier 1911
Certifié correct,
O. BOURDON, ALF. ST-CYR,
J.-A. MIGNAULT, Auditeurs.

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION			Cert. Part.	DÉCÈS		Médicin Examineur	
		Age	Cercle ou B. P.	Date		date	Age		Cause
1133	Jos. Amédée Dumas	28	Maisonneuve No 61	30-12-94	500	24-12-10	41	Pneumonie	T. L. Sylvestre
1134	Zotique Leroix	23	Garneau No 118	21-5-92	1000	28-12-10	32	Pneumonie	J. M. Trudeau
1135	J.-Polycarpe Jean	20	Olier No 127	20-12-05	1000	30-12-10	34	Pneumonie	L. A. Gagner
1136	Bourbonnais Félix	40	N.D. de la Garde No 24	16-10-98	1000	3-1-11	53	Péritonite	L. N. Cypihot
1137	David Champoux	39	N.D. de Ham No 142	2-10-95	1000	3-1-11	44	Phthisie	G. Coté
1138	Schetagne Ernest	21	Jacques-Cartier No. 49	11-8-93	1000	6-1-11	28	Tuberculose	J. B. Martin
1139	Fred. Labonté	30	Roberval No 235	21-10-95	500	7-1-11	35	Pneumonie	C. Amiot
1140	Paradis Odilon, J. P.	26	Sacré-Coeur No 6	22-10-92	1000	11-1-11	34	Hémorrhagie pulm.	E. A. Lapierre
1141	J.-B. Labonté	53	St-Benoit No 87	1-9-95	1000	18-1-11	69	Erysipèle phlegmoneux	H. Gaernon
1142	Cléophas Andy	49	St-Yaier No 20	10-1-91	1000	22-1-11	60	Pneumonie aigue	J. A. Marcoux
1143	Arthur Beauchamp	39	St-Pierre No 8	14-5-91	1000	25-1-11	56	Lésion valvulaire	A. F. Jeannotte

ANNUITE AUX VIEILLARDS (70 ANS)
CERTIFICAT DE DOTATION

NOM	ADMISSION			Cert. Part.	PENSION	
	Cercle ou B. P.	Age	Date		Montant	Echéance
H. R. Dufresne	Nicolet No. 91	54	10-10-95	\$ 1000	\$ 100	28-1-11

L'ALLIANCE NATIONALE

No 227-Cl. VIGER, Montréal. Alb. Desfossés, S.A.; 177 Beaudry, E. Quintal, A. Md.-E., 1331 Ste-Catherine Est. Réun., salle Granger, coin Ste-Catherine E. et Ibergville, 3e ven., 8h. p.m.

No 231-Cl. LA VIOLETTE, Capetlon, Horn Goulet, S.A. et T. Réun. 1er dim. 1h. p.m., à la sacristie.

No 232-Cl. JEUQUILLE, Sherbrooke. H. N. Brien, Prés. 88 King, Alb. C. Demers, S.A. et T. 416 Gillespie, Réun. 2e dim., 1.30h. p.m., au bureau de la Cie de Frais Funéraires, 77 King.

No 235-Cl. ROBERTVAL, Asbestos, J. O. A. Delisle, S.A., Gédéon Boivert, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle Brunson.

No 236-Cl. de BEAUVEU, Wotton, Elz. Coté, S.A.; David Cormier, T. Réun. 3e dim., à 12.30h. p.m., salle publique du village.

No 240-Cl. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles, Co. Laval. O. Gervais, S.A.; Théodore Dulude, T. Réun. dern. dim., 7h. p.m., chez M. O. Gervais.

No 244-Cl. ST-PIERRE, Windsor Mills, W. Beau- prés, S.A.; Omer Reid, T. Réun. 4e dim. 1h. p.m., sous-
bassement de la sacristie.

No 245-Cl. ST-THOMAS, Compton. Frs Audet, S. A. et T. Réun. 4e dim. 7.30h., chez M. Frs Audet.

No 247-Cl. STE-EULALIE, Rvd Phil. Ducharme, Chaplain; A. Gaudet, Prés.; P. de Néri Richard, S.A. et T. Réun. 3e sam., 8h. p.m., chez M. Ed. Héon.

No 251-Cl. de LA PELTRIE, Rock Island, Co. Stan- stead, F. X. LeBlanc, S.A.; Geo. Boivert, T. Réun. dern. dim., à midi.

No 261-Cl. ST-VENANT, Paquetteville, Co. Compton. L. G. et T. Run. 4e sam., à 7h.,
salle des Forestiers Catholiques.

No 263-Cl. ARTHABASKA, A. A. Picher, S.A.; F. X. Lemieux, T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 265-Cl. RIVIERE-A-PIERRE, Willrod Voyer, S.A. et T. Réun. dern. dim., 1-1/2h. p.m., salle publique du Conseil.

No 267-Cl. ROYAL, Montréal. Raoul Tremblay, S. A., 110 Laurier E.; Alex. Drouin, T., 87 Ave Laurier E. Réun. 2e, 4e ven., 8h. p.m., 17 Ave Laurier E.

No 277-Cl. POINTE-à-CLAIRE, J. P. Legault, S.A. et T. Réun. 4e mar. 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 279-Cl. BOUSSUET, Knowlton, Co. Brom. L. A. Gingras, S.A.; L. L. Ledoux, T. Réun. dern. dim., après grand messe, à la sacristie.

No 284-Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi. Alf. Vé- zina, S.A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. A. Vézina.

No 289-Cl. GRATON, Pawtucket, R.I. Arthur Alix, S.A., 264 Sayles; N. L. Brouillette, T., 42 Quincy, Réun. 3e dim. 2h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 294-Cl. CHARLEAU, Labelle. Nap. Mariner, S.A. et T. Réun. dern. dim. 7h., au Club Athlétique.

No 295-Cl. STE-AGATHE, Co. Terrebonne. Rod. Dazé, M.D. S.A. et T. Réun. dern. dim., 8h., salle Forget.

No 302-Cl. OKA, Adolphe Chéné, S.A.; J. W. Oummet, T. et Md.-E. Réun. 3e dim. 3.30h. p.m., à l'école.

No 309-Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Ibergville. Ger- maina Rattée, S.A.; Aug. P. Gosselin, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle M. Aug. P. Gosselin.

No 311-Cl. VILLERAY, Montréal. Pierre Beau- gage, S.A., 2611 Labelle; Jos. E. Roy, T., 2473 Labelle, Réun. 2e, 4e mar., à 8h. p.m., salle Raymond, 3163 St-Hubert.

No 314-Cl. PARENT, Lennoxville, E. Irénée Beau- doin, S.A. et T. Réun. dern. dim., 2.30h. p.m., chez M. La Beauclon.

No 316-Cl. COULONGE, Roxton Pond. Félix La- rose, S.A.; Jos. Fournier, T. Réun. 2e dim., après la messe, chez M. F. Larose.

No 317-Cl. MIBEL, GEORGE-ETIENNE CARTIER, St-Jochim. Co. Shefford. R. Latour, S.A. et T. Réun. 4e dim., après la messe, chez M. R. Latour.

No 318-Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.B. A. J. Le- Blanc, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., à 4h. p.m., à la salle de l'église.

No 320-Cl. DUGETTE, Montréal. Hector Cha- rrette, S.A., 965 St-Hubert; R. Millette, T., 635 Berri. Réun. 1er. 3e lun., 8h. p.m., à la salle St-Edouard, 255 Legaultière E.

No 321-Cl. D'AMOUR, Edmundston, Co. Madaw- saka, N.B. René U. Beaulieu, S.A.; Eugène Lajoie, T. Réun. 3e dim. 1.30h. p.m., salle Edr. Ouellet.

No 323-Cl. ARCHAMBAULT, Grand Falls, N. B. Ach. J. Bastille, S.A.; P. Levasseur, T. Réun. 3e ven., à 8h. p.m., chez M. Syl. Martin.

No 325-Cl. MOREAU, St-Marc, Co. Verchères. Clo- vis O. Sénéchal, S.A. et T. Réun. 1er dim., 4h. p.m., salle publique.

No 327-Cl. ST-ARSENE, Montréal. R. Jolicœur, S.A., 2903 St-Hubert; Jos. Beauvais, T., 1955 Dufferin. Réun. 2e, 4e mar., 8h., coin Boyer et Bélanger.

No 329-Cl. GUILLETON, Outremont. L. P. Las- nier, S.A. et T., 1097 Van Horne. Réun. dern. dim., 8h., à l'école Ste-Madeleine, rue Bloomfield.

No 329-Cl. PONTIAC, Ville Marie. J. A. Dion, S.A. et T. Réun. 3e lun., 8.30h p.m.

Droits d'entrée pour devenir membre de "l'Alliance Nationale"

Table with 2 columns: Description of fee type and Amount (\$). Rows include participation fees for various amounts (\$500, \$1000, \$2000, \$3000) and administrative fees.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Large table with 8 columns: Age (And), Contribution amount (\$500 to \$2000), and Rate (\$). Rows show rates for ages 15 to 84 across different contribution levels.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Large table with 8 columns: Age (And), Contribution amount (\$500 to \$2000), and Rate (\$). Rows show rates for ages 15 to 84 across different contribution levels.

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des mem- bres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices heb- domadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscrip- tion.

Table with 8 columns: Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux. Rows show contribution rates for ages 15 to 26.

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général. 10c par mem- bre par mois pour rétribution.

Advertisement for Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin AVOCATS, 30, RUE SAINT-JACQUES, Imp "La Patrie"

BENEFICES

Accordés par l'Alliance Nationale INDEMNITÉS—1^o de \$5. par semaine, pendant 20 semaines par année. Maximum \$400 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

1^o—Certificat d'assurance au décès (vie entière) (a) CAPITAL-HERITAGE. Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont il sera alors porteur.

2^o—Certificat de Dotation

(a) CAPITAL-HERITAGE. — Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alors porteur.

Age admissible: de 16 à 55 ans. Contributions à taux fixes, graduées d'après l'âge à l'admission.

L'Alliance Nationale Capital de Réserve. Dans sa caisse de dotation, (assurance) de vie, 31 Janvier 1911, \$1,129,026.76. Dans ses caisses locales des malades, an 1er Janvier 1910 ... 231,525.15. Dans sa caisse centrale des malades 31 Janvier 1911 ... 35,881.45. Total 1 396,433.36

Après 17 ans d'opération Effectif — 20,988 membres en règle au 1er Janvier 1911. Nombre de cercles en règle au 1er Mars 1911 ... 313. Nombre de bureaux de perception en règle au 1er Mars 1911 ... 102.

FONDEE EN 1900 Banque Provinciale DU CANADA 7 et 9 Place d'Armes, Montréal. Président: M. H. Laporte, Gérant Général: Tancred Bienvenu

Département d'Épargne ordinaire @ 3% Certificat de Dépot @ 3 3/4% L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.

Banque d'Hochelaga MONTREAL Capital autorisé: \$ 4,000,000 Capital payé: - \$ 2,500,000 Fonds de réserve et surplus \$23,000,000 Total de l'actif au deal de \$22,000,000

La Banque a QUATORZE bureaux dans la ville. elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3% d'intérêt DEUX FOIS par année.